

Répertoire numérique de la série M (personnel et administration générale) Par Louis Biernawski, archiviste en chef du département.

Théolier imprimeur - Écrire l'histoire de l'éducation en Picardie : sources documentaires et pistes de recherches aux Archives de la Somme



Description: -

Film festivals -- Australia -- Victoria.

VicFlix (Film festival)

Geology.

Electronics

Electric engineering

Loire, France (Dept.) -- History -- Sources --

Bibliography Répertoire numérique de la série M (personnel et administration générale) Par Louis Biernawski, archiviste en chef du département.

-Répertoire numérique de la série M (personnel et administration générale) Par Louis Biernawski, archiviste en chef du département.

Notes: At head of title: Archives départementales de la Loire.

This edition was published in 1943



Filesize: 31.102 MB

Tags: #Bibliographie #des #inventaires, #répertoires #et #guides #d'archives #publiés #en #1984

Les fonds anciens à l'épreuve de l'archivistique contemporaine

Rapports des commissaires de police.

Ressource «Répertoire numérique de la série M»

Renouvellement quinquennal des maires et adjoints août 1870.

Archives communales déposées de Malestroit Archives départementales du Morbihan, France

Élection d'un député, le 23 mars 1884, par le collège électoral de la 1re circonscription de l'arrondissement de Castres, en vertu d'un décret du 26 février 1884 et en conformité de la loi du 30 novembre 1875. Galais, Galbaud du Fort, Gallot, GalKvey, Gardin, Garnier, Gascher, Gasté, Gau-Loire-Inférieure. Bray Bauldry de , Le pays de Lyons agricole, thèse, Lille, 1923, in-8°, 180 p.

Instruction générale relative à l'état civil du 11 mai 1999 (Annexe)

Dans un tel cas, les feuilles, après avoir été numérotées, sont présentées au juge du tribunal d'instance, qui y appose son paraphé art.

FRAN_IR_055571

Ils sont chargés des attributions relevant du maire en matière d'état civil. Casier administratif électoral Circulaire du Ministre de l'Intérieur du 12 juillet 1875.

Bach

Enfant reconnu par sa mère dont la filiation paternelle est établie par la possession d'état : - si la reconnaissance est antérieure à la naissance, l'enfant prend le nom de sa mère. Saint-Pétersbourg, 10 articles An X-1905. Suspension et révocation de M.

FRAN_IR_055571

Enfant dont la filiation est établie par possession d'état à l'égard de son père seul : l'enfant prend le nom de son père. L'ordonnance du 16 juillet 1962 a ainsi prévu que jusqu'à une date qui sera fixée par décret la production des copies conformes et des extraits de ces actes pourra être remplacée par la présentation du livret de famille, la production d'une fiche d'état civil ou par des actes de notoriété établis dans les conditions définies à l'article 2 de la loi du 20 juin 1920 voir nos 354 et 687. Lettre d'Estienne à Bragard au sujet des domaines et forges dans la région de Châteauvillain, an VI.

Related Books

- [Buhūth Islāmīyah](#)
- [Beauty and interest of Wirral](#)
- [Effect of thermal stresses on the integrity of three built-up aircraft structures](#)
- [Xiang cun yan jiu de guo qing yi shi](#)
- [Examination of the idea of sin in the Old Testament](#)